

Communiqué de presse

De très bons comptes 2023 pour affronter l'avenir

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne présente les comptes de l'exercice 2023, se clôturant avec un excédent de revenus de CHF 3.3 millions. Ce résultat positif, supérieur aux prévisions budgétaires, témoigne de l'engagement constant de la Municipalité en faveur d'une gestion saine et rigoureuse des finances publiques qui lui permettra de mieux appréhender les investissements futurs.

Les comptes de l'exercice 2023 de la Commune du Mont-sur-Lausanne présentent une différence positive de CHF 6.4 millions sur les prévisions budgétaires qui indiquaient un excédent de charges de CHF 3.1 millions. Globalement, les charges s'avèrent inférieures au budget de CHF 2.3 millions (-3.60%) et les revenus supérieurs de CHF 4.1 millions (+6.83%).

Alors que les efforts pour contenir les charges ont porté leurs fruits, ce résultat positif et réjouissant s'explique également par plusieurs facteurs non prévisibles : une participation plus faible que prévu à la péréquation intercommunale (-CHF 2.2 millions), mais aussi des revenus supérieurs aux attentes dans le domaine des taxes, émoluments et produits des ventes perçues par l'administration (+CHF 1.5 million) et de l'impôt sur les gains immobiliers (+CHF 1.05 million).

La Commune continue de réaliser des investissements importants dans ses infrastructures qui s'élèvent à CHF 9.7 millions en 2023, dont CHF 6.7 millions pour la transformation et la surélévation du Collège du Mottier B, mais néanmoins inférieurs de 51.4% aux prévisions. Grâce à la marge d'autofinancement de CHF 8 millions, les investissements ont pu être financés à hauteur de 83% en 2023, contre 77% en 2022, ce qui permettra de faire face aux besoins futurs nécessaires, en matière de transports et d'infrastructure scolaire notamment, pour accueillir les nouveaux habitants.

La Municipalité se réjouit du résultat de cet exercice. Une certaine prudence reste toutefois de mise, car c'est principalement une série d'événements positifs non prévisibles qui a contribué à l'amélioration du résultat ; charges péréquatives en tête.

Le Mont-sur-Lausanne, le 24 juin 2024

Contact

M. Daniel Besson, municipal

021 651 91 86, daniel.besson@lemontsurlausanne.ch